COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le FASTT et l'UNIS signent une convention de partenariat pour favoriser l'accès des salariés intérimaires au logement locatif tout en sécurisant les bailleurs

Paris, le 7 septembre 2022 – Le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT) signe un accord de partenariat avec l'UNIS, Union des Syndicats de l'Immobilier, afin de favoriser l'accès au logement des salariés intérimaires. Ils s'engagent dans ce cadre à promouvoir le dispositif « FASTT Confiance Bailleur® » auprès des administrateurs de biens adhérents à l'UNIS, qui souhaitent gérer leurs locations en toute sérénité. Cette offre de services innovante a vocation à accompagner les salariés intérimaires dans leur parcours locatif et à sécuriser l'activité des administrateurs de biens et les revenus locatifs des propriétaires.

Emmanuel Maillet et Danielle Dubrac, respectivement président du FASTT et présidente de l'Unis

Le FASTT, association paritaire à but non lucratif dédiée aux salariés intérimaires, et l'UNIS, syndicat professionnel des métiers de l'immobilier, s'engagent dans le cadre d'une convention de partenariat à faire connaître et à valoriser auprès des professionnels de l'immobilier adhérents à l'Unis l'offre de services « FASTT Confiance Bailleur® ».

Ce dispositif, créé en 2016, a été conçu à la fois pour faciliter la vie des salariés intérimaires qui cherchent un logement à louer et pour apporter aux bailleurs et administrateurs de biens de solides garanties.

Avec la solution « FASTT Confiance Bailleur® », le FASTT agit à la fois comme tiers de confiance et comme facilitateur. Tout salarié intérimaire certifié par le FASTT, se voit tout d'abord octroyé par le FASTT un document attestant de sa solvabilité et de la solidité des garanties financières apportées au propriétaire, notamment au travers de la Garantie VISALE d'ACTION LOGEMENT. Cette attestation a pour utilité d'aider le professionnel dans sa décision, grâce à l'étude de solvabilité réalisée par le FASTT.

« FASTT Confiance Bailleur® » sécurise par ailleurs les revenus locatifs des propriétaires. Ils ont en effet la certitude de percevoir le montant du loyer à date fixe tous les mois pendant trois ans, le FASTT se chargeant de verser le loyer et les charges au professionnel, quoiqu'il arrive, en faisant son affaire, le cas échéant, du recouvrement et de la mobilisation des garanties. Au-delà de ces trois années, les bailleurs continuent de bénéficier au travers de leur administrateur de biens de la caution locative gratuite VISALE® d'Action Logement. Ils disposent également tout au long de la vie du bail de la garantie dégradations locatives de VISALE afin de préserver la valeur de leur patrimoine.

L'UNIS, syndicat professionnel, comprend la majorité des administrateurs de biens, gestionnaires locatifs. Fort d'un déploiement sur l'ensemble du territoire, le partenariat avec le FASTT permet d'élargir les capacités d'intervention de ses adhérents auprès des intérimaires.

Emmanuel Maillet, président du FASTT : « *Je me félicite de cet accord qui, en faisant mieux connaitre l'action du FASTT, va concrètement aider les intérimaires à se loger et lever les difficultés auxquelles ils font face. Le dispositif, « FASTT Confiance Bailleur® », qui est au cœur de ce partenariat, a déjà permis à près de 11 000 salariés intérimaires de trouver un logement dans le parc privé. Il était important pour nous d'accentuer le déploiement de cette solution particulièrement innovante ».*

Danielle Dubrac, présidente de l'UNIS *: « Je suis fière de voir l'UNIS valoriser auprès de ses entreprises adhérentes la solution « FASTT Confiance Bailleur® » qui répond à notre volonté de mettre en pratique une approche différente de l'immobilier, à la fois éthique, experte et engagée. Tous les professionnels de l'immobilier qui souhaitent mettre en place ce dispositif seront accompagnés de manière personnalisée par le FASTT ».*

CONTACT PRESSE

FASTT I Florence Basso : 06 47 26 83 16 I florence.basso@fastt.org

UNIS I Agence Auvray et Associés : Charlène Guidez : 01 58 22 25 98 I c.guidez@auvray-associes.com

A PROPOS DU FASTT

Le FASTT, créé en 1992, est la plateforme d'animation de la politique sociale, au bénéfice des 2,7 millions de personnes qui, sur une année, réalisent au moins une mission de travail temporaire. Association Loi 1901 à but non lucratif, le FASTT apporte des aides, des services et solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle : logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social. Le FASTT pilote également les régimes de complémentaire santé obligatoire des intérimaires et celui de la prévoyance. Le FASTT est financé, au travers d'un accord de branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux (PRISM'EMPLOI, organisation représentant les professionnels du recrutement et de l'intérim, et les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, UNSA). Plus d'informations sur : www.fastt.org I Youtube I Facebook I Instagram I LinkedIn I 01 71 25 08 28

A PROPOS DE L'UNIS

L'UNIS est la première organisation de professionnels de l'immobilier qui représente tous les métiers du secteur : agents immobiliers, mandataires indépendants, gestionnaires locatifs, administrateurs de biens, experts, promoteurs-rénovateurs. Partout en France, les 6.000 entreprises affiliées à l'UNIS (indépendants, réseaux et groupes), 22 000 salariés et 40 000 mandataires, font le choix de rejoindre une communauté de vision et de mettre en pratique une approche différente de l'immobilier : éthique, experte, engagée, afin de remplir pleinement leur rôle de conseil et de tiers de confiance auprès des Français. L'UNIS accompagne ses adhérents dans l'exercice de leur métier, en leur offrant une formation initiale et/ou continue, de qualité et met également à leur disposition un conseil juridique pertinent qui prend en compte les dernières évolutions réglementaires et numériques. Force de proposition et de réflexion sur les enjeux et problématiques de l'immobilier en France, l'UNIS collabore auprès des pouvoirs publics et siège au sein des principales instances dont le CNTGI (Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières).

www.unis-immo.fr